

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

AR Prefecture de SAINT-MICHEL (CHARENTE)

016-211603410-20260310-DEL_2026_3_6-DE

Recu le 12/03/2026

L'an deux mil vingt-six, le neuf Mars, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MICHEL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame GODICHAUD Fabienne, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 21

Date de Convocation du Conseil Municipal : Deux Mars 2026

ETAIENT PRESENTS : Mmes. Mariam BOUGETTE – Hélène CUSTODIO – Sarah GHEYSEN - Fabienne GODICHAUD – Maryline LABROUSSE – Françoise LEBLANC - Roselyne MALHOUROUX - Françoise PINAUD - Agnès PREVOST – Vanessa STANOWSKI

MM - Jean-Luc BONNENFANT - Stéphane CHAPEAU - Roland COSTE - Gérard GARNON - Dominique JOUBERT - Alexis PLAUD

PROCURATION : M Dominique IMBERT à Alexis PLAUD

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Christelle BEAUMATIN – - M. Romaric CHARRIER - M Luc CROUZEAUD-CHABRELY - Mme Gisèle LOVIAT

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Roseline MALHOUROUX

**OBJET : NUMEROTATION SUITE A LA CREATION DE DEUX NOUVEAUX
LOGEMENTS RUE JEAN DOUCET 11 BIS ET 11 TER**

Madame le Maire informe l'Assemblée que suite à la nouvelle construction (PC N°6 de 2024) sur la parcelle AH 160, et à la demande de madame Hélène SARGET par lettre du 23 janvier 2026, cette future habitation doit être numérotée.

Cette maison va être divisée en deux appartements de Type II, un meublé et un non meublé, il y a lieu de d'attribuer un numéro de voirie pour ces nouveaux logements.

Il est proposé la numérotation suivante pour les deux futurs logements, à savoir :

- **11 Bis Rue Jean Doucet - 16470 SAINT MICHEL**
- **11 Ter Rue Jean Doucet - 16470 SAINT-MICHEL**

Voir annexe ci-jointe.

Pour information, la parcelle AH 160 est numérotée 2 Rue Marc Doucet, cependant la nouvelle construction est située au fond du terrain et côté Rue Jean Doucet.

Madame SARGET souhaite conserver le 2 Rue Marc Doucet pour une future réhabilitation de la maison existante. Au final ce terrain comprendra 3 habitations.

Madame le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur cette numérotation.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, Après délibération,
VOTE : Pour : 17 - Contre : 0 - Abstention :**

Décide à l'unanimité d'attribuer la numérotation ci-dessous :

- **Numéro 11 BIS ET 11 TER Rue Jean Doucet : parcelle AH 160 appartenant à madame Hélène SARGET, demeurant 11 Rue Jean Doucet à SAINT-MICHEL.**
- **Dit qu'une copie de la délibération sera adressée au Service de la Poste, aux services cadastraux et aux propriétaires.**

AR Prefecture

016-211603410-20260310-DEL_2026_3_6-DE
Reçu le 12/03/2026

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus.
Pour Copie conforme.
Au registre sont les signatures.

Le 10 Mars 2026,

Le Maire,



A handwritten signature in black ink, written over the official stamp. The signature is stylized and appears to be "Indurbaud".

Ville de Saint-Michel

Récépissé Préfecture

Le 12/03/2026

Publié le 12/03/2026

Certifié exécutoire

Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, written below the "Certifié exécutoire" text. The signature is stylized and appears to be "Indurbaud".

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

AR Prefecture VILLE DE SAINT-MICHEL (CHARENTE)

L'an deux mil vingt-six, le neuf Mars, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MICHEL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame GODICHAUD Fabienne, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 21

Date de Convocation du Conseil Municipal : Deux Mars 2026

ETAIENT PRESENTS : Mmes. Mariam BOUGETTE – Hélène CUSTODIO – Sarah GHEYSEN - Fabienne GODICHAUD – Maryline LABROUSSE – Françoise LEBLANC - Roselyne MALHOUROUX - Françoise PINAUD - Agnès PREVOST – Vanessa STANOWSKI

MM - Jean-Luc BONNENFANT - Stéphane CHAPEAU - Roland COSTE - Gérard GARNON - Dominique JOUBERT - Alexis PLAUD

PROCURATION : M Dominique IMBERT à Alexis PLAUD

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Christelle BEAUMATIN – M. Romaric CHARRIER - M Luc CROUZEAUD-CHABRELY - Mme Gisèle LOVIAT

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Roseline MALHOUROUX

**OBJET : MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN EMPLOI D'ADJOINT
ADMINISTRATIF TERRITORIAL 30 HEURES.**

Madame le Maire informe que le poste d'adjoint administratif Territorial 30 heures doit évoluer vers un 35 heures à partir du 16/03/2026 (passage en CST le 9/03/2026). Se conférer à la délibération de création de poste du 1/12/2020.

**Le Conseil Municipal, Après délibération,
VOTE : Pour : 17 - Contre : 0 - Abstention : 0**

Après en avoir délibéré :

- Emet un avis favorable sur ladite modification et décide de passer ledit poste de 30 heures à 35 heures, à compter du 16/03/2026.

Ville de Saint-Michel
Récépissé Préfecture

Le

Publié le

Certifié exécutoire

Le Maire,

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus.
Pour Copie conforme, au registre sont les signatures
Le 10/03/2026,

Le Maire,

